



# PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Comptes rendus des

## Comités techniques (COTEC) n°8

du [Plan national d'actions](#)

[en faveur des tortues marines des Antilles françaises \(PNATMAF\)](#)

[2020-2029](#)

<https://www.tortues-marines-antilles.org/> dont [espace réservé aux partenaires](#) (mot de passe : pnatmaf)

**Guadeloupe**

**Saint-Martin**

Mardi 09 décembre 2025

**Martinique**

Mardi 16 décembre 2025

| COTEC PNATMAF n°8 Guadeloupe et St-Martin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                   | COTEC PNATMAF n°8 Martinique                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Date et heure</b> : 9 décembre 2025 (9h-12h30)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                   | <b>Date et heure</b> : 16 décembre 2025 (9h-12h30)                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Lieu</b> : présentiel (DEAL Saint-Phy, Basse-Terre) et visioconférence (via <i>Teams</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                   | <b>Lieu</b> : présentiel (DEAL, Schoelcher) et visioconférence (via <i>Teams</i> )                                                                                                                                                                                          |
| <b>Participants</b> : cf. Annexe 1 : Liste des personnes présentes au COTEC n°8 du PNATMAF pour la Guadeloupe et Saint-Martin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                   | Participants : cf. Annexe 2 : Liste des personnes présentes au COTEC n°8 du PNATMAF pour la Martinique                                                                                                                                                                      |
| <b>Documents joints spécifiques au COTEC Guadeloupe et Saint-Martin :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Ordre du jour</a></li><li>- <a href="#">Support de présentation en séance</a></li><li>- <a href="#">Compte-rendu de la commission « Échouages »</a></li></ul>                                                                                                                                                                |                   | <b>Documents joints spécifiques au COTEC Martinique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Ordre du jour</a></li><li>- <a href="#">Support de présentation en séance</a></li><li>- <a href="#">Compte-rendu de la commission « Échouages »</a></li></ul> |
| <b>Documents joints communs aux deux COTEC :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comptes rendus des commissions thématiques Antilles 2025 :<ul style="list-style-type: none"><li>o « <a href="#">Sensibilisation</a> » du 24 septembre</li><li>o « <a href="#">Conservation en mer</a> » du 2 octobre</li><li>o « <a href="#">Conservation à terre</a> » du 9 octobre</li><li>o « <a href="#">Connaissance</a> » du 16 octobre</li></ul></li></ul> |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Rédacteurs compte-rendu :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nicolas PARANTHOËN (TOTM)</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Version du document                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Date de diffusion | Liste de diffusion                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Projet de compte-rendu – v1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 31 décembre 2025  | DEALs Guadeloupe et Martinique                                                                                                                                                                                                                                              |
| Projet de compte-rendu – v2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 4 février 2026    | Participants aux COTECs                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Compte-rendu final – vF                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 17 février 2026   | Réseau Tortues Marines aux Antilles françaises                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Nombre de pages</b> : 12 + annexes                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                             |

**NB** : tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés en bleu sont téléchargeables *via* des liens hypertextes.

## Table des matières

|                                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. INTRODUCTION .....</b>                                                                                         | <b>3</b>  |
| <b>2. PRIORISATION DES PROPOSITIONS DES COMMISSIONS THEMATIQUES ANTILLES 2025 ET ESTIMATION BUDGETAIRE 2026.....</b> | <b>4</b>  |
| 1. COMMISSION CONSERVATION EN MER .....                                                                              | 4         |
| 2. COMMISSION CONSERVATION A TERRE .....                                                                             | 5         |
| 3. COMMISSION CONNAISSANCE .....                                                                                     | 7         |
| 4. COMMISSION SENSIBILISATION .....                                                                                  | 9         |
| 5. COMMISSIONS ECHOUAGE.....                                                                                         | 11        |
| <b>3. INFORMATIONS DIVERSES ET CLOTURE DU COTEC .....</b>                                                            | <b>11</b> |
| <b>4. ARBITRAGES ET DECISIONS ATTENDUS DU COPIL .....</b>                                                            | <b>12</b> |

## 1. Introduction

L'animation PNA accueille et remercie les participants aux COTECn°8 du [PNATMAF](#).

Réseau : tour de table (cf. Annexe 1 – Liste des 23 participants pour le COTEC Guadeloupe et Saint-Martin ; Annexe 2 – Liste des 11 participants pour le COTEC Martinique).

L'animation PNA présente l'ordre du jour. Elle rappelle l'organisation de la **gouvernance** (cf. diapo n°3), puis la liste des **enjeux, objectifs et actions** du PNATMAF (cf. diapos n°4 et 5). Elle aborde ensuite le contexte lié au **changement d'animation** en 2025 (cf. diapo n°6), désormais assurée par l'association Trans Océans Tortues Marines (TOTM) sur une année transitoire. La DEAL annonce le calendrier et les modalités du **prochain marché d'animation pluriannuelle** et conjointe des PNATMAF et du PNA Iguane des petites Antilles sur la période 2026-2030 (cf. diapo n°7). Le budget demandé pour le PNATMAF s'élève à 140 000 euros pour financer deux postes d'animateurs, pour la Guadeloupe / Saint-Martin et pour la Martinique. La DEAL conclut sur l'**évaluation à mi-parcours** du PNATMAF qui sera réalisée par le **bureau d'études ACTéon** pendant 11 mois courant 2026 (cf. diapo n°8).

### COTEC Guadeloupe et Saint-Martin

**Concernant l'animation du PNATMAF**, le dimensionnement de l'ancienne équipe d'animation ONF composée de 3 membres en CDD plus 2 volontaires en service civique (VSC) est rappelé par Julie PAUWELS (E.I.), qui invite le réseau à être conscient d'une baisse en capacité d'animation. **Sur le plan budgétaire**, si le montant annuel historique pour l'animation devrait être conforté, TOTM précise qu'il ne tient pas compte de l'inflation cumulée ces 8 dernières années, autour de +17% aux Antilles. Les moyens d'animation pourront éventuellement être renforcés par le futur porteur grâce à des financements complémentaires, par exemple pour étoffer l'équipe, sous réserve de ne pas être contraint par des plafonds d'emplois (cf. cas d'établissements publics). Ces perspectives globales sont partagées sur d'autres territoires. **En Guyane**, le PNA n'est plus animé depuis le 5 décembre, ce pour plusieurs mois : la DGTM attend de pouvoir lancer un marché pour l'écriture et l'animation d'un nouveau PNA décennal, dont le besoin a été confirmé en 2024 après l'évaluation du PNA 2014-2023 par ACTéon. **Dans l'Océan Indien**, le PNA 2015-2020 a été évalué en 2022, et le marché d'écriture d'un nouveau PNA décennal a seulement été attribué fin 2025.

**Concernant l'évaluation à mi-parcours**, certains membres alertent sur le niveau de sollicitation déjà élevé des bénévoles pour diverses réunions du PNATMAF, et qui le seront encore pour cette évaluation, sans dédommagement prévu. Il est attendu de la DEAL et l'animation PNA qu'ils fournissent un maximum d'informations à l'évaluateur pour alléger les bénévoles. La DEAL répond qu'une phase bibliographique préalable aux consultations d'acteurs est prévue, incluant la mise à disposition de tous les comptes rendus qui apporteront déjà beaucoup de matière à l'évaluateur.

### COTEC Martinique

Les éléments introductifs n'appellent pas de réaction du COTEC.

## 2. Priorisation des propositions des commissions thématiques Antilles 2025 et estimation budgétaire 2026

Les propositions émises par chaque commission thématique sont présentées en séance, accompagnées d'une estimation budgétaire, du financement acquis, demandé ou à demander, et du porteur identifié (cf. diapos [n°10 à 33 pour la Guadeloupe/Saint-Martin](#) et [n°10 à 29 pour la Martinique](#)).

Chaque structure membre du COTEC est invitée à exprimer son avis, le cas échéant sur chaque proposition, et de les **prioriser pour 2026 considérant les financements à rechercher et/ou le temps d'animation à consacrer**. L'animation PNA propose un outil de sondage en direct pour faciliter cette démarche participative, avec un vote autorisé par structure représentée, et un nombre plafonné de propositions pouvant être priorisées. Les membres sont également invités à utiliser le champ commentaire pour apporter des précisions ou suggérer d'éventuelles propositions qui viendraient à manquer.

**Les reformulations de proposition apparaissent en rouge sur la version finale des diaporamas. La liste des votants et les résultats de la priorisation ont été ajoutés en fin de diaporama (cf. diapos annexes [n°38 à 43 pour la Guadeloupe / Saint-Martin](#) et [n°34 à 39 pour la Martinique](#)).**

Le **programme d'actions 2026 du PNATMAF** sera établi d'après ces avis, pour présentation et validation du COPIL n°8 le 25 février 2026. Le programme d'actions ainsi validé sera transmis au RTMAF avec le compte-rendu final du COPIL.

La suite du compte-rendu fait part des réactions émises en COTEC pour certaines propositions.

### 1. Commission conservation en mer

#### **Proposition A14-05. Distance d'approche des tortues marines**

**S'agissant de la possibilité juridique de fixer une distance d'approche des tortues marines via les aires marines protégées (AMP) aux Antilles**, la proposition est complétée par le COTEC pour que l'animation PNA établisse un argumentaire sur la distance à retenir en mer d'après les références bibliographiques disponibles.

#### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

Évasion Tropicale et To-Ti-Jon estiment qu'une distance d'approche sera insuffisante et doit nécessairement être accompagnée par une **interdiction d'immersion**, qui plus est pour les opérateurs touristiques. La distance est impossible à contrôler par un agent depuis la surface, et soulève des interrogations lorsqu'une tortue monte respirer en surface à côté d'un usager. La DEAL craint que l'interdiction d'immersion soit également difficile à caractériser sur le plan réglementaire, mais fera remonter cette demande. L'animation PNA confirme qu'une distance d'approche sera difficile à contrôler, mais serait néanmoins utile en cas de contact physique ou de selfie avec une tortue, dans la mesure où l'arrêté ministériel de 2022 interdit la perturbation intentionnelle sans la décrire, ce qui n'interdit pas explicitement de toucher les spécimens.

#### **COTEC Martinique**

Le SD-OFB de Martinique émet des **réserves sur l'efficacité du critère d'immersion** pour caractériser la perturbation intentionnelle. La DEAL ajoute que l'intentionnalité des perturbations est difficile à

caractériser, même à l'Anse Dufour où un panneau d'information est pourtant inévitable sur l'accès à la plage. L'ASSO-MER ajoute qu'une journée intitulée la « Justice de la mer » est organisée par le Tribunal de Fort-de-France le 3 février, en présence des acteurs de la sphère environnementale et de la justice. Elle suggère que le RTMM soit représenté et que ce sujet soit abordé. L'UTC-OFB relativise cette menace, qui lui semble surévaluée en termes de conservation par sa visibilité importante, en comparaison d'autres menaces comme la pêche.

#### **Proposition A21-10. Cartographie des biocénoses marines en Guadeloupe**

##### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

La DEAL précise que le marché publié pour réaliser cette cartographie sera prochainement notifié, avec un calendrier de mise en œuvre sur 18 mois. Les **biocénoses de 0 à 50 mètres** de bathymétrie sont visées. Les habitats marins seront basés sur la nouvelle typologie du MNHN. À terme, il s'agira d'intégrer cette cartographie au SHOM pour qu'elle soit disponible dans les applications de navigation.

## **2. Commission conservation à terre**

#### **Proposition A16-03. Surveillance et police de l'ONF**

##### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

La DEAL propose que les bilans annuels du service forêt et territoire de l'ONF puissent être plus détaillés sur le nombre de PV établis par exemple. L'animation PNA rejoint cette demande, or il n'y a eu aucun PV dressé dans le cadre d'infractions sur des habitats de ponte des tortues marines ces dernières années (à l'exception de 2020 à Pointe Sable de Bar, cf. page 7 du [compte-rendu de la commission conservation à terre 2021](#)). L'établissement s'inscrit davantage dans une démarche de prévention, et priorise ses patrouilles de surveillance sur les zones à enjeu (Marie-Galante, Port-Louis, Saint-François) et concernées par des concessions d'occupation temporaire (COT).

#### **Propositions A17-04 et A17-05. Régulation des mangoustes (Guadeloupe / Martinique)**

##### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant des campagnes de régulation des mangoustes sur les sites de ponte prioritaires**, To-Ti-Jon rapporte un nombre croissant de mangoustes et de cas de prédation des nids sur les plages du nord Basse-Terre. Ces données ont été récupérées par le réseau échouage en 2025, compte tenu de la transition d'animation du PNA et l'absence de suivi coordonné des traces de ponte, mais auront vocation à être relevées dans le cadre des suivis traces en 2026 et transmises via un formulaire dédié. La plage naturiste de Cluny est particulièrement concernée : des traces de mangoustes étaient observées de temps en temps en 2023, de façon beaucoup plus fréquente en 2024, avec quelques prédateurs de nids, et désormais de façon abondante en 2025 avec beaucoup de prédation. La pression est donc grandissante. **Cette pression est surtout constatée entre les plages de Cluny et Tillet**, et pas du tout à Fort Royal par exemple. Considérant les moyens limités pour la régulation en 2026, **le COTEC propose que l'animation PNA se rapproche des gestionnaires de site pour étudier les possibilités d'intervention.**

##### **COTEC Martinique**

En Martinique, la DEAL précise que le Fonds Vert 2025 a permis de financer des actions 2026 dont les actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) (mesure « *réduire les pressions sur*

la biodiversité ») et des projets de restauration de plages (mesure « *protéger et restaurer les espaces naturels* »). Sous réserve que le **Fonds vert 2026** soit validé, des projets de même nature pourront être déposés. A priori comme en 2025, les dossiers seront analysés au fil de l'eau, avec un financement plafonné à 80% a priori. À noter que les demandes de subventions de fonctionnement ou d'animation des structures, d'actions de connaissance liées à la mise en œuvre des politiques traitées par les mesures, ainsi que l'animation et la concertation pour l'émergence de projets relèvent d'un financement budgétaire classique. Elles ne sont donc pas éligibles au Fonds vert. Le cas échéant, une action de connaissance ou d'animation peut être éligible au Fonds Vert si elle s'intègre dans un projet comprenant une mise en œuvre concrète de solution. **Le COTEC suggère la tenue d'une réunion début 2026 pour monter un tel projet et définir le rôle des partenaires intéressés (OFB, ONF, PNRM, société Traitement Plus, Nathalie DUPORGE, etc.).** L'OFB précise qu'il ne sera pas en mesure de recruter du personnel sur Fonds Verts, et suggère un portage par une autre structure. Il peut en revanche valoriser du temps de personnel et apporter un cofinancement. Il ajoute que 12% des 33 nids suivis en 2025 ont été prédatés, ce qui est relativement faible par rapport aux études menées à la Barbade, et 19% des nids ont été détruits par érosion / submersion. Il ajoute qu'une demande de dérogation « espèces protégées » (DEP) a été rédigée mais non déposée l'an dernier, eu égard au travail de terrain qui nécessiterait l'appui de partenaires pour réaliser les ouvertures de nids. L'animation PNA propose d'intégrer ce volet de suivi dans un projet Fonds Verts pour mesurer l'efficacité de la régulation sur la réussite d'incubation. Elle ajoute que L'ASSO-MER pourrait apporter une plus-value via des suivis nocturnes pour confirmer le succès de ponte.

## **Action 20. Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte prioritaires**

### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

Évasion Tropicale propose le **déploiement d'une pépinière** qui a été plébiscitée par la commission échouage afin de disposer de raisiniers et catalpas dédiés à la plantation de barrières végétales contre les nuisances lumineuses. L'animation PNA interroge l'ARB-IG qui héberge le Conservatoire botanique sur ses capacités à répondre à cette demande, qui semble mieux s'inscrire dans leurs compétences. L'ARB-IG répond que le Conservatoire botanique s'implique pour développer une filière de plantes locales indigènes, notamment avec les pépiniéristes locaux, en lien avec les projets « Planté lokal » ou « végétal local ». L'OFB ajoute qu'il est possible de passer un **contrat de culture** avec un pépiniériste local pour répondre à ce besoin et lui garantir la vente des plants. L'ONF ajoute que des plantations seront également réalisées sur le littoral de Port-Louis en 2026, incluant des patates bord de mer, dans le cadre du programme de renouvellement forestier France 2030.

## **Proposition A22-15. Stratégie de gestion du Domaine Public Maritime (DPM)**

### **COTEC Martinique**

Concernant la stratégie DEAL de gestion du DPM tenant compte des tortues marines, incluant des prescriptions adaptées selon le niveau de priorité des plages, les travaux antérieurs ont été étoffés avec l'animation PNA pour inclure la gestion des manifestations nautiques avec la demande aux porteurs de projet de la réalisation d'un **suivi des traces de ponte deux mois en amont de l'évènement ou des travaux (pour des projets aménagements)**. Depuis juin 2025, cette stratégie s'inscrit dans une démarche plus large portée de manière collaborative avec la DRFiP, l'Agence des 50 pas et la Direction de la mer. Trois ateliers multi-acteurs ont permis d'identifier les enjeux complexes liés aux occupations du littoral, notamment les demandes d'AOT. À l'issue de ces travaux, le préfet a validé la **création d'un comité stratégique dédié à l'occupation du littoral, qui se réunira à partir de février 2026**. Ce comité devra aboutir à une stratégie globale d'occupation du littoral,

intégrant pleinement la stratégie « tortues marines » déjà opérationnelle, et permettant un arbitrage politique clair sur les AOT à enjeux (manifestations, restaurants, etc.). L'association Reflet d'Culture signale des occupations de plage de plusieurs jours pour des anniversaires, avec installations (tentes) et forte emprise spatiale. La DEAL note néanmoins une évolution positive, avec une augmentation des demandes d'AOT pour ce type d'événements, auparavant non déclarés. Ces demandes permettent d'encadrer les usages et d'émettre des préconisations. Toutefois, la durée et l'étalement de ces occupations soulèvent des conflits d'usage. La CTM ajoute que des **états généraux sur le camping** et les problèmes d'occupation et d'usage du littoral qu'il génère viennent d'être mis en place et sont co-pilotés avec la Préfecture.

### 3. Commission connaissance

#### Proposition A23-02. Nouvelles fiches action du PNATMAF

##### COTEC Guadeloupe et Saint-Martin

**Concernant la proposition de deux nouvelles fiches action du PNA, pour estimer les succès de ponte et réussite d'incubation d'une part, ainsi que le nombre de ponte par femelle pendant une saison et l'intervalle entre deux saisons de ponte (« remigration ») d'autre part,** Évasion Tropicale invite l'animation PNA à intégrer les associations au futur groupe de travail pour bénéficier de leurs retours d'expérience sur les ouvertures de nid, tout en prévoyant un petit budget pour que cette contribution ne soit pas à nouveau totalement bénévole.

##### COTEC Martinique

En Martinique, F. RATEAU (OFB-UTC) estime que ces actions seraient assez lourdes en termes de mise en œuvre. Le PNA comprend déjà 36 actions, dont la moitié en priorité 1. Avec N. DUPORGE, ils se demandent si ces suivis ne pourraient intégrer la fiche action n°24 sur le suivi des populations reproductrices, qui mériterait simplement d'être plus détaillée en sous-actions. Sur la forme, l'animation PNA retient cette possibilité. Sur le fond, les **4 paramètres démographiques proposés ne sont pas encore visés dans le PNA, et les protocoles pour y répondre n'y sont pas décrits. La priorité doit rester sur la mise en œuvre pluriannuelle du suivi des traces de ponte** : l'analyse de ces données offre un indicateur précieux pour évaluer les tendances d'évolution démographique. Ces tendances, de stabilité par exemple pour les traces de tortues imbriquées sur 20 ans, doivent toutefois être interprétées avec précaution. Avec les effets cumulés des aménagements et activités anthropiques, de l'érosion, des houles cycloniques dont la fréquence et l'intensité sont renforcés par les changements globaux, **l'hypothèse qu'une tortue nécessite plus d'essais et donc de montées sur une plage qu'il y a 20 ans pour pondre (succès de ponte) est soulevée**. Le cas échéant, cela biaise l'apparente stabilité du nombre de traces, et masque un déclin des populations. Ces mêmes causes, ajoutées à la prédation par les mangoustes, sont également susceptibles d'impacter la réussite d'incubation. L'amélioration des connaissances sur ces 2 paramètres démographiques en seconde partie du PNA pourrait découler sur de **nouvelles priorités de conservation, plus interventionnistes**, à l'image de l'écloserie de tortue luth en Guyane ou la relocalisation de nids réalisée sur de nombreux territoires caribéens. L'inscription de ces suivis comme nouvelle action du PNA garantirait également un meilleur cadrage scientifique des initiatives (notamment en Guadeloupe), et donnerait plus de crédit aux demandes de DEP auprès des Conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel (CSRPNs) et du Conseil national de protection de la nature (CNPN), rappelant que celles d'Aquasearch et du CNRS ont reçu un avis négatif. Sur le fond, l'OFB propose de maintenir la priorité sur les suivis trace, considérant la baisse des moyens et l'équilibre du PNA à maintenir entre actions de conservation et de connaissance.

**Proposition A24-03. Suivis traces 2026****COTEC Martinique**

La DEAL annonce que le marché de coordination du suivi de l'activité de ponte pour 2026 a été attribué à **L'ASSO-MER, en partenariat avec 3 associations : Roots of the Sea, Green Grace Turtle et Grandeur Nature Initiative**. Ces deux dernières seront invitées à signer la charte du RTMAF.

**Proposition A25-06. Programme INASCUBA****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant du programme INASCUBA**, J. PAUWELS suggère de ne pas attendre la fin du marché en cours prévu en 2027 pour commencer à analyser les données produites. Cela permettrait en effet d'ajuster le protocole en cas de soucis. L'animation PNA estime que le jeu de donnée mérite déjà d'être proprement bancariser avant d'envisager son analyse statistique. Les données récentes depuis la reprise du programme en 2022 sont assez propres, mais une incertitude demeure sur le jeu de données historique de 2002 à 2014. La gestion des données traces ayant bien avancé, celle des données INASCUBA peut être un objectif en 2026 selon le temps d'animation disponible.

**Proposition A25-07. Suivis aériens****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant des suivis aériens**, J. PAUWELS et Évasion Tropicale proposent une **reformulation pour ne pas contraindre la réalisation des suivis aériens entre décembre et février**, car la disponibilité des autogyres est réduite par l'activité touristique et les alizés. Elles proposent de retenir une période plus favorable en assumant la présence potentielle de femelles reproductrices dans les eaux côtières.

**Proposition A25-10. Suivi subaquatique par photo-identification en Martinique**

**Concernant la nouvelle campagne de photoID prévue par Aquasearch sur la côte Caraïbe** pour actualiser les résultats de [Liebart et al., 2021](#), l'animation PNA demande si des financements sont recherchés par Aquasearch. Nathalie DUPORGE n'a pas d'information, mais suppose que cette campagne est prévue sur fonds propres. Dans le cas contraire, Aquasearch reviendra vers l'animation PNA.

**Proposition A25-11. Suivi subaquatique par photo-identification à Saint-Martin****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant du protocole de photoID calibré en 2025 par l'AGRNSM à Saint-Martin**, Évasion Tropicale suggère de revoir le protocole pour éviter l'immersion, comme elle le pratique à Malendure, considérant le dérangement évalué à 60% des cas dans l'étude de calibration ([Petit, 2025](#)). L'AGRNSM répond que la révision du protocole en termes de sites, de fréquence et d'approche est prévue dans un second temps, la priorité étant de constituer un catalogue de photos pour 2026. Une stagiaire de Master 2 de l'Université des Antilles y travaillera au premier semestre 2026. Évasion Tropicale suggère toutefois de revoir le protocole sans attendre.

**Proposition A25-13. Suivi subaquatique par photo-identification à Malendure****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

S'agissant du protocole de photoID depuis la surface réalisée sur fonds propres par Évasion Tropicale à Malendure, l'association accueillerait favorablement une aide financière pour les étudiants qu'elle recrute. En 2026, ce suivi pourrait être couplé à une attention particulière sur les herbiers dans le cadre du projet de ZMEL qui considère aujourd'hui uniquement la présence de *Halophila* alors que des zones à *Syringodium* sont aussi connues.

#### **Proposition A25-14. Réflexion nationale sur les protocoles et la bancarisation des suivis en mer**

##### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

S'agissant de la sollicitation des groupes de réflexion du GTMF pour (i) interpréter nationalement la notion de perturbation intentionnelle liée aux protocoles de suivi subaquatiques dont la photo-identification et (ii) le soutien au développement d'un outil (TORSOOI ?) pour bancariser voire analyser les photos, Évasion Tropicale souligne les limites actuelles de l'outil TORSOOI : il ne permet toujours pas d'analyser les photos du dessus de tête / carapace – ce qui favorise un protocole plus dérangent pour prendre les profils de tête – et devient moins performant que d'autres outils d'analyse. J. PAUWELS rejoint le caractère chronophage et limitant de TORSOOI pour les analyses. Une reformulation de cette proposition est suggérée pour élargir au soutien d'un outil, sans nécessairement cibler TORSOOI. **L'animation PNA rappelle la distinction entre les deux fonctionnalités de bancarisation et d'analyse de TORSOOI.** Si la partie analyse des photos est remise en cause, elle suggère de ne pas négliger la partie bancarisation déjà utilisée par les territoires de la Guyane, Réunion, Mayotte et la Nouvelle-Calédonie pour les données de suivis trace, auxquels se rajoutent Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Petite Terre pour les données de photoID. L'OFB souligne donc une certaine cohérence à soutenir cet outil, et le COTEC se demande si l'outil permet le stockage et l'extraction de données photos pour éventuellement les analyser avec un autre outil.

## **4. Commission sensibilisation**

#### **Proposition A33-02. Animations de sorties nocturnes**

##### **COTEC Martinique**

Concernant l'animation de sorties nocturnes pour l'observation des pontes de tortue, Reflet d'Culture précise que cela a été pratiqué de 2004 à 2010, en lien avec l'Office du tourisme de Sainte-Anne. Aujourd'hui, l'association réalise encore des sorties nocturnes avec ses adhérents, plutôt dans un objectif de dissuader les pratiques et comportement inadaptés. Une **dizaine de sorties a ainsi été organisée en 2025**, notamment en période de Pâques, avec une forte fréquentation (camping, etc.). L'animation du PNA propose à Reflet d'Culture de faire partie du groupe de travail sur la charte de bonne conduite pour l'observation des tortues en ponte.

#### **Proposition A33-06. Animations scolaires et grand public en Guadeloupe**

##### **COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

Kap Natirel exprime le **besoin en outils pédagogiques**. La DEAL pourrait y répondre en 2026, en complément d'une subvention Région pour les animations. Il s'agit pour le RTMG de choisir les supports à réimprimer.

**Proposition A33-08. Panneau signalétique d'information****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant du projet de panneaux signalétique d'information**, la DEAL insiste sur l'importance de disposer d'un support qui sera réutilisable à l'avenir afin d'avoir une cohérence de la charte graphique. Évasion Tropicale demande si ce panneau permettrait une communication adaptée aux enjeux de chaque site, par exemple sur les risques liés à la pêche de loisir, aux risques de collision, etc. La DEAL indique que l'objectif est d'**axer l'information sur les bons gestes**. Une option a été proposée pour **laisser un encart libre, sur lequel pourrait venir un autocollant contenant une information adaptée au site**.

**Proposition A35-11. Sensibilisation des acteurs du nautisme****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**S'agissant du risque de collision**, il est demandé comment le développement de la **pratique du foil** est appréhendé, et si des cas de collision ont déjà été documentés. La coordination du réseau échouage rapporte qu'il n'y a pas encore de cas documenté en Guadeloupe, contrairement à la Nouvelle-Calédonie, même si des informations en ce sens arrivent des Saintes. Un article est récemment paru sur le sujet en Méditerranée<sup>1</sup>. Il s'agit d'abord de **caractériser les zones où cette activité se concentre**. L'animation PNA ajoute que ces zones pourront être croisées avec des données d'occupation des tortues marines issues des suivis aériens, mais aussi du programme INASCUBA dont le rapport à venir va montrer des données de répartition spatiale intéressantes. En termes de levier d'action, certaines collectivités ont pris des arrêtés municipaux en 2025 visant à interdire l'usage de foils dans certaines zones pour garantir la sécurité des baigneurs dans la bande des 300 mètres, ce qui peut avoir un effet indirect positif sur les tortues en alimentation (exemples de Port-Louis<sup>2</sup> et Saint-François même si ce dernier vient d'être retiré). La DEAL ajoute que la cartographie des biocénoses apportera une information spatiale supplémentaire, et que la Direction de la mer consulte la DEAL en cas de développement d'une activité professionnelle ou d'une manifestation sur un site. Des zones à éviter pourraient être prescrites si les données permettent de caractériser un risque de collision.

**Proposition A35-12. Partenariat avec les Club Med****COTEC Guadeloupe et Saint-Martin**

**Parmi les deux modèles de partenariats proposés**, Kap Natirel ajoute qu'ils ont été recontactés par le Club Med pour proposer à la fois des initiations destinées aux Gentils Organisateurs (G.O.) pour qu'ils connaissent les bons gestes et participent à la remontée d'information auprès du réseau, mais aussi des actions pédagogiques auprès de leur clientèle.

**COTEC Martinique**

L'OFB se demande si les touristes sont une bonne cible en termes de sensibilisation, sachant le renouvellement permanent de ce public et sa courte présence sur le territoire. L'animation PNA répond qu'ils sont souvent à l'origine de mauvais comportements sur les sites touristiques comme

<sup>1</sup><https://www.nicematin.com/environnement/a-l-almanarre-une-etude-scientifique-lancee-pour-decrypter-les-consequences-de-la-pratique-du-wingfoil-sur-la-faune-marine-10656857>

<sup>2</sup>[Délibération N°PLV 25-07-42a du Conseil municipal de Port-Louis interdisant le "foil" dans la bande des 300 mètres](#)

l'Anse Dufour, motivés par l'observation d'une tortue à tout prix et une méconnaissance des bons gestes. Malgré le roulement constant de cette cible, cette proposition est intéressante si le Club Med assure la prise en charge. L'ASSO-MER estime que les résidents doivent rester la cible prioritaire, mais cela apparaît peu pertinent de négliger les touristes. Reflet d'Culture ajoute que c'est un public avide d'informations et d'explications sur les tortues marines. N. DUPORGE rejoint ces avis mais alerte sur la première option de partenariat proposée sachant le renouvellement très important des G.O du Club Med. La DEAL ajoute que le message de sensibilisation diffusé via les compagnies aériennes a évolué vers un **spot vidéo** qui devrait être validé début 2026. Il cible les risques, avec un volet sur la biodiversité, invitant à proscrire les crèmes solaires, à ne pas les toucher les tortues marines, etc. Une piste complémentaire est évoquée pour un **affichage dans les aéroports**.

## 5. Commissions échouage

### Proposition A30-13. Mise à disposition d'échantillons pour une étude en Europe

#### COTEC Guadeloupe et Saint-Martin

**Concernant la mise à disposition d'échantillons osseux à destination d'une étude de l'Université de Fribourg**, la DEAL affirme que les modalités administratives de transport des échantillons vers l'Université de Lyon pour analyse sont remplies avec la DEP en vigueur<sup>3</sup>. En revanche, la DEP prévoit la réalisation de prélèvements osseux en laboratoire, dans le cadre d'une nécropsie et sous la supervision d'un vétérinaire, mais pas le prélèvement de restes osseux sur le terrain.

## 3. Informations diverses et clôture du COTEC

L'animation PNA informe que trois structures ont signé la [charte du RTMAF](#) en 2025, à savoir l'**association Trans Océans Tortues Marines (TOTM)**, animatrice du PNA, l'**association Igrec Mer**, capacitaire pour la gestion du centre de soins, ainsi que le **Domaine canin / Fourrière de l'Alliance**. Des courriers signés par TOTM en qualité de nouvelle structure animatrice du PNATMAF ont été envoyés au Conseil régional de Guadeloupe et au Parc Naturel Régional de Martinique pour solliciter leur signature.

En Guadeloupe, le **Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG)**, financeur du programme INASCUBA et gestionnaire d'espaces, manifeste son intérêt pour signer cette charte.

En Martinique, les associations **Green Grace Turtle** et **Grandeur Nature Initiative** partenaires de L'ASSO-MER pour le suivi des traces 2026 seront invitées à signer la charte.

**Les membres des COTEC Guadeloupe et Martinique n'expriment pas d'avis contraire à la signature de ces membres**, qui sera donc soumise à l'approbation du COPIL. Si d'autres signatures sont reçues avant le COPIL, elles seront portées à connaissance des COTEC pour avis.

Les ordres du jour des COTEC de Guadeloupe / Saint-Martin et de Martinique sont respectivement épuisés à 13h15 et 12h45.

L'animation PNA remercie les participants. Le projet de compte-rendu leur sera transmis avec une version mise à jour des diaporamas pour relecture et validation.

<sup>3</sup>[Arrêté n°DEAL-RN N°971-2024-06-27-00015 portant dérogation à l'interdiction de capture, d'enlèvement, de perturbation intentionnelle de spécimens et de mutilation de spécimens morts des espèces animales protégées de Tortue verte \(\*Chelonia mydas\*\), de Tortue imbriquée \(\*Eretmochelys imbricata\*\), de Tortue luth \(\*Dermochelys coriacea\*\), de Tortue caouanne \(\*Caretta caretta\*\), de Tortue de Kemp \(\*Lepidochelys kempii\*\) et de Tortue olivâtre \(\*Lepidochelys olivacea\*\)](#)



#### 4. Arbitrages et décisions attendus du COPIL

**Le COPIL n°8 du PNATMAF se tiendra le 25 février 2026.**

Les sujets habituels proposés à l'ordre du jour et soumis à validation du COPIL sont identifiés comme suit :

- **Bilan financier pluriannuel 2018-2025 et annuel 2025**
- **Bilan des actions 2025**
- **Adhésion au RTMAF des nouveaux signataires de la charte**
- **Programme d'actions 2026 d'après les avis des COTECs** (reformulations, priorisations, estimations budgétaires), dans un contexte budgétaire et d'animation contraint en 2026

Les sujets spécifiques suivants ont également été identifiés pour arbitrage du COPIL :

- **Stratégie de financement pluriannuelle 2027-2030** en présence des directions déléguées aux fonds européens de la Région Guadeloupe et de la Collectivité Territoriale de Martinique
- **Stockage et mise à disposition d'échantillons biologiques collectés par les réseaux échouages à des fins d'études scientifiques**
- **5<sup>e</sup> Colloque du Groupe Tortue Marines France** organisé en novembre 2026 en Guadeloupe.

## Annexe 1 : Liste des personnes présentes au COTEC n°8 du PNATMAF pour la Guadeloupe et Saint-Martin

| Structure                                                                   | Prénom NOM                | Fonction                                                       | Contact                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)         | *Catherine HERMANT        | Chargée de mission observatoire de la biodiversité             | catherine.hermant@arb-ig.fr<br>06 90 56 01 17                   |
| Agence régionale de la biodiversité des îles de Guadeloupe (ARB-IG)         | *Lyza HERY                | Chargée de mission EEE                                         | lyza.hery@arb-ig.fr<br>05 90 60 79 83                           |
| Association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin (AGRNSM)     | Aude BERGER               | Chargée de projet                                              | reservenat.aude@yahoo.fr<br>06 90 34 77 10                      |
| DEAL Guadeloupe                                                             | Chloé ALANIESSÉ           | Chargée de mission biodiversité marine                         | chloe.alaniesse@developpement-durable.gouv.fr<br>05 90 99 99 91 |
| Domaine Canin                                                               | Nathalie BELLOISEAUX      | Assistante de direction                                        | nathalie@domaine-canin.com<br>05 90 21 11 91                    |
| Domaine Canin / Fourrière de l'Alliance                                     | Matt SOUSSAINTJEAN        | Membre équipe cynophile                                        | direction@domaine-canin.com<br>06 90 64 15 08                   |
| Domaine Canin / Fourrière de l'Alliance                                     | *Miguel SOUSSAINTJEAN     | Directeur                                                      | miguel@domaine-canin.com<br>06 90 64 15 08                      |
| Entreprise individuelle / Association Évasion Tropicale                     | Caroline RINALDI GENDREAU | Coordinatrice du Réseau Échouages                              | evastropic@wanadoo.fr<br>06 90 57 19 44                         |
| Entreprise individuelle                                                     | Julie PAUWELS             | Écologue indépendante                                          | jul.pauwels@hotmail.com<br>06 33 33 98 21                       |
| Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG)                                    | Nicolas DIAZ              | Directeur aménagement et développement durable                 | n-diaz@port-guadeloupe.com<br>06 90 67 13 72                    |
| Kap Natirel (association) / Destination ECO (entreprise individuelle)       | *Cécile LALLEMAND         | Bénévole et gérante                                            | cecile.lallemant@destination-eco.fr<br>06 90 32 22 52           |
| Office Français de la Biodiversité (OFB) – Service départemental Guadeloupe | *Stéphane APPERT          | Inspecteur de l'environnement                                  | stephane.appert@ofb.gouv.fr<br>06 90 31 90 30                   |
| OFB – Unité technique et connaissance (UTC) Antilles                        | Marie ROBERT              | Cheffe de projets                                              | marie.robert@ofb.gouv.fr<br>06 90 31 01 85                      |
| Office National des Forêts (ONF) Guadeloupe                                 | Élise GEORGES             | Chargée d'animation des PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin | elise.georges@onf.fr<br>06 90 99 60 73                          |
| Région Guadeloupe                                                           | Anne-Sophie KORUTOS       | Chargée de projets biodiversité                                | anne-sophie.korutos@regionguadeloupe.fr<br>06 90 47 80 92       |
| Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)                             | *Alexis GUILLEUX          | Animateur territorial Martinique du PNATMAF                    | alexis.guilleux@totm.org<br>06 96 26 69 62                      |
| Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)                             | Nicolas PARANTHOËN        | Animateur territorial Guadeloupe du PNATMAF                    | nicolas.paranthoen@totm.org<br>06 90 47 37 32                   |
| Tò-Ti-Jòn (association)                                                     | *Sandrine CROS BRUNEAU    | Patrouilleuse bénévole suivi traces                            | cros.bruneau@gmail.com                                          |
| Tò-Ti-Jòn (association)                                                     | *Sophie BERDELET          | Patrouilleuse bénévole suivi traces                            | totijon971@gmail.com                                            |

| Structure               | Prénom NOM         | Fonction                                                 | Contact                                 |
|-------------------------|--------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Tò-Ti-Jòn (association) | *Claude FROIDEFOND | Responsable du secteur Tortues marines                   | totijon971@gmail.com<br>06 90 50 58 16  |
| Tò-Ti-Jòn (association) | *Anne GIRERD       | Patrouilleuse bénévole suivi traces                      | girerd.anne@orange.fr<br>07 85 16 43 54 |
| Tò-Ti-Jòn (association) | *David VAUCLIN     | Patrouilleur bénévole suivi traces                       | totijon971@gmail.com                    |
| Ville de Morne-à-l'Eau  | Arnaud ANSELME     | Chargé de mission Territoire Engagé pour la Nature (TEN) | arnaud.anselme@mornealeau.fr            |

\* personnes présentes en visioconférence

## Annexe 2 : Liste des personnes présentes au COTEC n°8 du PNATMAF pour la Martinique

| Structure                                                                          | *Prénom NOM               | Fonction                                         | Contact                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Aquasearch (bureau d'études)                                                       | *Nathalie DUPORGE         | Cheffe de projet                                 | n.duporge@aquasearch.fr<br>06 68 51 31 13                                      |
| Carbet des Sciences (association)                                                  | *Maxime LAVENTURE-DARIVAL | Médiateur scientifique                           | biodiversite.mediateur@carbet-sciences.com<br>07 83 42 96 94                   |
| Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)                                      | *Liam VILLENEUVE          | Chargé de mission                                | liam.villeneuve@collectivitedemartinique.mq<br>05 96 72 21 40 / 07 66 51 91 59 |
| DEAL Martinique                                                                    | Pauline BELLENOUE         | Chargée de mission biodiversité marine           | pauline.bellenoue@developpement-durable.gouv.fr<br>05 96 59 59 51              |
| L'ASSO-MER (association)                                                           | Anne RONDEAU              | Directrice                                       | anne@lassomer.fr<br>06 96 19 00 72                                             |
| Office Français de la Biodiversité– Unité technique et connaissance (UTC) Antilles | Fabian RATEAU             | Responsable de l'Unité Technique et Connaissance | fabian.rateau@ofb.gouv.fr<br>06 96 45 93 17                                    |
| Office Français de la Biodiversité (OFB) – Service départemental Martinique        | *Élodie BOUSSQUAULT       | Inspectrice de l'environnement                   | elodie.boussiquault@ofb.gouv.fr<br>06 96 24 37 71                              |
| Office National des Forêts Martinique                                              | *Kevin URVOY              | Chef de projet faune                             | kevin.urvoy@onf.fr<br>06 96 22 74 92                                           |
| Reflet d'Culture (association)                                                     | Michel VALSIN             | Patrouilleur tortues marines Sainte-Anne         | michel.valsin@hotmail.fr<br>06 96 32 66 24                                     |
| Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)                                    | Alexis GUILLEUX           | Animateur territorial Martinique du PNATMAF      | alexis.guilleux@totm.org<br>06 96 26 69 62                                     |
| Trans Océans Tortues Marines (association TOTM)                                    | *Nicolas PARANTHOËN       | Animateur territorial Guadeloupe du PNATMAF      | nicolas.paranthoen@totm.org<br>06 90 47 37 32                                  |

\* personnes présentes en visioconférence